



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

du SAMEDI 26 FEVRIER 2022

en visioconférence et vote en ligne

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- 1- Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGO du 12 mars 2021
- 2- Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGE du 11 juin 2021
- 3- Présentation du rapport d'activités
- 4- Présentation du rapport financier
- 5- Présentation du budget prévisionnel de l'année 2022
- 6- Election des membres du conseil d'administration
- 7- Questions diverses

Le conseil d'administration de l'AFPS GEPS a décidé d'organiser cette assemblée par **visioconférence** associée à un **vote en ligne par Internet** comme le permettent les statuts du 11 juin 2021 et pour limiter les risques liés au contexte sanitaire du pays.

Seules pourront prendre part au vote les personnes s'étant acquittées de leur cotisation 2021 avant le 31 décembre de cette même année conformément aux statuts en application.

Les différents votes et élections s'effectueront par un **scrutin confidentiel en ligne**, via la plateforme de vote **BALOTILO**.

Un lien d'accès au vote en ligne et l'ensemble des documents soumis aux votes ont été préalablement transmis aux électeurs via l'envoi d'un email.

Assemblée présidée par M. Olivier BLANCHET, président en titre de l'AFPS GEPS.

Début de la réunion : 9H30 – 12H30

Vote en ligne via la plateforme Balotilo.

216 adhérents ont été convoqués et peuvent prendre part aux votes.

Clôture des votes à 11h30 ce même jour.

101 votes exprimés.

1- Approuvez-vous le procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 12 mars 2021 ?

Le « oui » l'emporte à **95%** sur le « non » (5%).

Nombres de voix :

Oui : 83

Non : 4

Ne se prononce pas : 14

Le procès verbal est approuvé

2- Approuvez-vous le procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 juin 2021 ?

Le « oui » l'emporte à **95%** sur le « non » (5%).

Nombres de voix :

Oui : 79

Non : 4

Ne se prononce pas : 18

Le procès verbal est approuvé.

3- Approuvez-vous le rapport d'activité de l'année 2021 ?

Le « oui » l'emporte à **98%** sur le « non » (2%).

Nombres de voix :

Oui : 87

Non : 2

Ne se prononce pas : 12

Le rapport d'activité est approuvé.

4- Approuvez-vous le rapport économique et financier de l'année 2021 ?

Le « oui » l'emporte à **99%** sur le « non » (1%).

Nombres de voix :

Oui : 83

Non : 1

Ne se prononce pas : 17

Le rapport financier est approuvé.

5- Approuvez-vous le budget prévisionnel de l'année 2022 ?

Le « oui » l'emporte à **99%** sur le « non » (1%).

Nombres de voix :

Oui : 80

Non : 1

Ne se prononce pas : 20

Le budget prévisionnel est approuvé.

6- Election des candidats au Conseil d'Administration AFPS GEPS - 3 postes vacants

Nombres de voix :

| | |
|----------------------|-----------|
| BOUTTET Jean-Jacques | 86 |
| VALLON Pauline | 81 |
| LEGGERINI Jennifer | 76 |

Ces trois candidates sont élues pour siéger au conseil d'administration.

7- Questions diverses

- Certains participants auraient souhaité que cette assemblée générale ait lieu en présentiel compte tenu des allègements des mesures sanitaires.
- Présentation des dates de manifestations et concours pour l'année 2022. Un calendrier sera bientôt édité.
- Erreur à corriger dans le rapport d'activité : Tableau des concours – Ajouter 17 participants aux TACS de Gourin – supprimer 17 participants au Sport de Saint Remy.
- Intervention de Cécile Arnaud (IFCE) pour présenter les enjeux de la mise en conformité avec le règlement européen zootechnique (UE) 2016/1012. L'AFPS GEPS devra travailler sur la mise en conformité de son programme de sélection. Un soutien de l'IFCE et de la SHF sera prévu pour soutenir et accompagner les associations nationales de race dans cette démarche. Fin de travaux envisagée fin 2022.
- Des participants demandent que l'AFPS prenne position pour soutenir l'élargissement des points PACE (primes d'aptitudes à la compétition équestre) à d'autres disciplines comme l'attelage ou le TREC par exemple. Le sujet sera évoqué avec la FPPCF et la SHF.
- Des participants demandent que l'AFPS GEPS soutienne les éleveurs par une aide financière, au vu du résultat d'exercice très excédentaire, le typage ADN des juments au vu du contrôle de filiation sur les pouliches à partir de 2023.
- Le conseil d'administration informe les participants de la démission de Manon Valette de son poste au sein du conseil. Cette mesure prend effet à l'issue de l'assemblée générale.

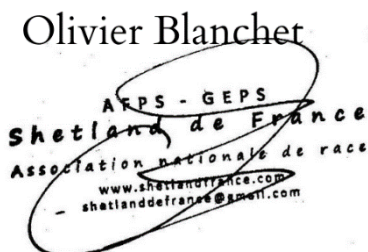
La séance est levée à 12h30

Olivier Blanchet

Président de l'AFPS GEPS

Julie Harrault

Membre du Conseil d'administration



Association Française du Poney Shetland



Groupement des Eleveurs de Poneys Shetland

Organisme de sélection agréé pour la gestion de la race Poney Shetland en France

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

04 MARS 2022

Objet : élection du nouveau bureau suite à l'AGO du 26 février 2022

Membres présents : Mmes BECK Nicky, HARRAULT Julie, LEGGERINI Jennifer, ROUSSEL Charline, Pauline VALLON et MM. BLANCHET Olivier, BOUTTET Jean-Jacques.

Membre excusé : Mme DEFEMME Marie-Pierre (pouvoir à Mr BLANCHET).

La réunion débute à 20h00.

Election des membres du bureau :

8 votants

| | |
|------------------|---|
| Président : | BLANCHET Olivier – élu avec 8 Voix |
| Vice-président : | HARRAULT Julie – élue avec 8 Voix |
| Trésorier : | BOUTTET Jean-Jacques – élu avec 7 Voix (1 abstention) |
| Secrétaire : | VALLON Pauline – élue avec 8 Voix |

L'adresse de correspondance de l'AFPS GEPS est maintenue à l'adresse personnelle du président : AFPS GEPS - 24 Méhalée – 35310 MORDELLES

Olivier Blanchet

Président de l'AFPS GEPS

Julie Harrault

Vice-président de l'AFPS GEPS

Olivier Blanchet

AFPS - GEPS
Shetland de France
Association nationale de race
www.shetlandfrance.com
- shetlanddefrance@gmail.com

AFPS GEPS

shetlanddefrance@gmail.com - Shetlandfrance.com